

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 19 juillet 2021

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE – MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE – CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Édouard PHILIPPE, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, maire du Havre, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, président de la Métropole Rouen Normandie, maire de Rouen, et Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, ont signé le CRTE Métropole Rouen Normandie – CU Le Havre Seine Métropole ce lundi 19 juillet 2021.

Le Gouvernement a souhaité que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, **un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme**, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. Ce projet a vocation à s'incarner dans les nouveaux **contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**, outils de contractualisation privilégiés entre l'État et les territoires sur la période 2021-2026, supports à la fois intégrateurs et simplificateurs d'un projet de territoire partagé et ambitieux.

Si l'échelon privilégié pour la conclusion de ces contrats est le niveau intercommunal, il est apparu pertinent, s'agissant des agglomérations rouennaise et havraise, d'élaborer un document commun, prenant pleinement en considération le caractère stratégique de l'axe Seine. Face à la crise que connaît le pays, **Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie ont choisi de s'allier pour œuvrer collectivement à la relance et la résilience de leur territoire, dont le trait d'union est la Seine.**

Aussi le CRTE Métropole Rouen Normandie – CU Le Havre Seine Métropole co-construit avec l'Etat, se décline-t-il en 3 piliers :

- Un premier pilier rassemblant les ambitions communes aux deux agglomérations, structurées autour de la vallée de la Seine
- Un deuxième pilier consacré aux engagements pris par la Métropole Rouen Normandie
- Une troisième pilier qui, symétriquement, détaille les engagements pris par la CULHSM

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Chacun de ces piliers comporte les objectifs suivants :

- Développer des transports en commun propres et performants et faciliter les déplacements sur le territoire ;
- Accélérer la transition énergétique du territoire
- Restaurer les fonctionnalités écologiques pour enraciner l'attrait du territoire
- Favoriser une économie circulaire et une sobriété foncière
- Renforcer la cohésion sociale et territoriale
- Conforter l'attractivité territoriale grâce aux richesses patrimoniales et à une ambition culturelle partagée,
- Conduire les transformations du paysage industrialo-portuaire pour une interface ville-port qualitative.

Concernant les ambitions communes, il s'agit notamment d'exploiter pleinement le potentiel exceptionnel de développement que présentent ces deux agglomérations de l'axe Seine (125 communes pour 775000 habitants, 340000 emplois soit plus de 26 % de l'emploi normand, premier port maritime français, une économie d'excellence dans les secteurs de la logistique, de la mobilité, de la santé, de l'agroalimentaire...), pour accélérer la transition énergétique du territoire, garantir un développement économique respectueux de l'environnement, renforcer son attractivité et sa résilience. En particulier, il s'agit de valoriser les atouts uniques dont dispose l'axe Seine pour construire une filière hydrogène pionnière à l'échelle nationale : concentration de consommateurs (industries chimique et pétrochimique), réseau de distribution, sources d'électricité pour développer l'hydrogène vert, production importante d'hydrogène...

***Pour Pierre André Durand, préfet de la Seine-Maritime :** "Le gouvernement a mené un effort sans précédent de financement dans le cadre du plan de relance, pour renforcer l'effet de levier des projets des collectivités, près de 90 Millions d'Euros pour les deux agglomérations pour la seule année 2021. La contractualisation dans un document unique des objectifs stratégiques de la CULHSM et le MRN constitue une mise en cohérence qui permettra de tirer le meilleur parti de cet effort, au plus grand bénéfice de l'axe Seine et de ses habitants".*

S'agissant des objectifs portés par la Métropole Rouen Normandie, il est réaffirmé les ambitions de la métropole : conduire une transition social-écologique ambitieuse, emmener le territoire vers une résilience solide et une croissance durable et inclusive, atteindre au plus vite la neutralité carbone et en avançant à 2040 l'objectif « Territoire 100% énergies renouvelables ». Sur tous ces sujets, la Métropole se veut exemplaire : développer des transports en commun propres et performants, accélérer la transition énergétique, favoriser une économie circulaire et une sobriété foncière, renforcer la cohésion sociale et territoriale, conforter l'attractivité territoriale grâce aux richesses patrimoniales et à une ambition culturelle partagée, investir pour le développement de la vallée de Seine, conduire les transformations du paysage industrialo-portuaire pour une interface ville-port qualitative. La part d'engagement de la Métropole Rouen Normandie et ses partenaires locaux s'élève à plus d'un milliard d'euros d'investissements sur notre territoire d'ici 2026.

***Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie :** « Depuis un an, la Métropole Rouen Normandie a considérablement rehaussé ses engagements pour la transition social-écologique. Face à l'ampleur du défi climatique et pour répondre à l'urgence économique et sociale, accentuée par la crise sanitaire, la Métropole redouble d'efforts en engageant un partenariat unique et inédit en France : la signature d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)*

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

avec le Havre Seine Métropole et l'État. La part d'engagement de la Métropole Rouen Normandie et ses partenaires locaux s'élève à plus d'un milliard d'euros d'investissements d'ici 2026. »

S'agissant des objectifs portés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, elle se donne pour ambition d'être un territoire de référence, exemplaire dans le domaine de la transition écologique. La Communauté urbaine est engagée dans l'élaboration de projets structurants, et développe des politiques déterminantes avec comme principal objectif d'atteindre la « neutralité carbone » le plus tôt possible, conformément aux engagements de la France dans le cadre de la signature de l'accord de Paris en 2015. Les objectifs de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole sont nombreux : développement de la filière hydrogène, décarbonation des transports en commun et des mobilités, développement de l'axe Seine et du transport fluvial... La CU est au travail pour l'avenir de son territoire.

Le CRTE s'inscrit dans la continuité du Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle, signé le 13 janvier 2020 par la Communauté Urbaine avec l'État et 10 autres partenaires, engageant ainsi le territoire dans une transformation économique, sociétale et collaborative.

Pour Edouard Phillipe Maire du Havre, Président Le Havre Seine Métropole : « *la signature d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec la Métropole Rouen Normandie et l'Etat démontre que nous portons une ambition commune forte pour notre territoire. Il s'agit d'une étape importante pour les projets portés par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les communes, que ce soit sur les enjeux liés au développement de la filière hydrogène, à la décarbonation des transports en commun et des mobilités, à la transition énergétique, ou encore sur la nécessité de répondre aux urgences économiques et sociales. »*

Le CRTE Métropole Rouen Normandie – CU Le Havre Seine Métropole permet de poursuivre l'ambition de devenir un territoire de référence en matière de transition écologique et industrielle, impulsée par le Contrat de Transition Ecologique signé à Rouen en juillet 2019 et par le Pacte territorial de Le Havre Seine Métropole signé le 13 janvier 2020, documents contractuels qu'il a vocation à englober dans un souci de simplification.

Le CRTE sera consultable sur les sites internet des institutions signataires.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex